

⑨
⑤
M.

ELECTION MUNICIPALE : POURQUOI IL FAUT BATTRE SIMONET.

Février 2014

Elu depuis 18 ans, ~~M~~ Simonet discourt beaucoup : il n'hésite pas à s'approprier des réalisations dont il n'est ni le maître d'oeuvre, ni le principal financeur. Il donne des leçons de rigueur et de gestion à longueur de bulletins municipaux, en oubliant quelques belles erreurs dont il est à l'origine, ou en tenant des propos contradictoires.

Alors nous revenons sur un certain nombre de dossiers non aboutis, de promesses non tenues, pour rafraîchir la mémoire des moirannais, mais aussi informer les nouveaux arrivants dans notre commune sur le bilan des 3 mandats de notre maire UMP.

M. Simonet... quel négociateur !

Durant ce mandat nous avons apprécié les talents de négociateur de ~~M~~ le maire au bénéfice de sa commune.

Par exemple, il ^{à cédé} céda l'immeuble de logements du Vergeron évalué à 520 000 €, contre un bâtiment non réhabilitable (aujourd'hui détruit) qui valait ^{à moitié} moitié moins (236 000 €) ! Cette transaction fut jugée illégale par le Tribunal administratif. Le maire fit appel de ce jugement et...fût condamné une 2ème fois. Merci pour les frais de justice payés par les contribuables moirannais.

Autre exemple : **La Poste**. En 1960 la construction du bâtiment a été financée à 75 % par l'Etat et à 25 % par la commune, c'est à dire de l'argent public.

En 2012, La Poste vend le bâtiment à la commune -385 000€- et louera à celle-ci la surface dont elle a besoin pour exercer ses activités lucratives.

Résultat : avec leurs impôts nationaux et locaux, les moirannais ont payé une première fois ; ils paient une deuxième fois avec leurs seuls impôts locaux les 385 000 € de la transaction.

Oui il fait bon vivre à Moirans... pour les financiers patrons de La Poste !

La maison médicale...à Pâques ou à la Trinité ?

Dans une ville comme Moirans, une maison médicale s'impose. Des communes bien moins importantes en ont une (St-Jean de Moirans par exemple). Et pourtant : en juin 2011 dans le journal municipal Gérard Simonet affirmait « c'est avec la conviction qu'il incombe aux pouvoirs locaux de prendre des dispositions fortes... que nous avons décidé de mener des études préliminaires à la construction d'une maison médicale de santé pluridisciplinaire, qui pourrait voir le jour avant 2014 ».

Fin 2013 : pas l'ombre d'une maison médicale à Moirans. Les professionnels de santé s'inquiètent, signent une lettre pétition pour savoir où en est le projet.

Conseil municipal de décembre 2013 : les professionnels de santé sont présents lors de la réunion du conseil afin de connaître la position du maire. Réponse : et bien...pas de problème, on va se rencontrer rapidement pour en parler à nouveau dès janvier 2014 !!!???

La maison médicale va t-elle rejoindre les autres serpents de mer dans l'océan des promesses Simonet ?

de M.

M. Simonet bon gestionnaire ?

Voici des données budgétaires sur 4 éléments essentiels de la gestion d'une commune.

Elles sont comparées -en montant par habitant- à la moyenne des villes de taille et de fiscalité similaires à Moirans, (Sources : Direction Générale des Collectivités Locales, exercice 2012). .../...1/4



	MOIRANS	Moyenne des villes
Investissements	241 €	356 €
Impôts locaux	484 €	437 €
Charges de personnel	638 €	504 €
Dettes en fin d'année	1246 €	881,00 €

Concernant les charges de personnel, il est utile de rappeler certaines informations.

En 1995 M^r Simonet a fait campagne en accusant la municipalité de gauche alors en place, de « gabegie » pour avoir embauché trop d'agents municipaux. Or il a transformé Moirans en « UMP sur Morge ».

En effet il y a quelques années Fabien de San Nicolas candidat UMP à l'élection cantonale de Tullins, était embauché à la mairie de Moirans. Après l'échec électoral il quitta la mairie.

Depuis 2008 Julien Polat N° 2 de l'UMP Isère (tendance Carignon) est embauché comme directeur de cabinet (4000 € bruts par mois). Il a été lui aussi candidat à une élection (législative dans la 9ème circonscription en juin 2012). Il est aujourd'hui candidat UMP à la mairie de Voiron.

Son mandataire financier en 2012 était Luc Rémond, le directeur général des services de la ville de Moirans, par ailleurs aujourd'hui candidat UMP à Voreppe. Mais cela ne suffisait pas !

Refuge UMP la commune de Moirans a embauché un coordinateur du Pôle jeunesse, qui était le soutien de Julien Polat à l'élection législative de 2012.

Résultat des courses : alors que la commune a perdu plusieurs de ses compétences au profit du Pays Voironnais, il y a aujourd'hui beaucoup plus d'employés municipaux qui occupent des postes politiques.

Avec nos impôts locaux nous payons des personnels qui préparent tranquillement leurs campagnes électorales dans les communes avoisinantes. Ah les donneurs de leçons !

La maison de retraite : au fond d'une zone industrielle, au bord d'une route très fréquentée, avec vue imprenable sur le cimetière et la voie ferrée !

La majorité municipale a racheté l'ancienne usine Luxos afin d'y transférer

la maison de retraite. Aux 630 000 € du prix d'achat se rajouteront le désamiantage et la démolition des bâtiments (200 000 €). Il aurait été

plus simple d'y installer des entreprises (il y avait des demandes) pour créer des emplois sur la commune et assurer des rentrées fiscales.

Simonet ose tout. Déplacer cette maison de retraite actuellement en centre ville, et donner un merveilleux environnement à nos anciens : la déchetterie, les usines, la route, la voie ferrée, le cimetière, l'éloignement du centre et de ses lieux de vie (commerces, écoles, médiathèque). Sur ce dernier point, admirons le mépris de l'adjoint aux travaux. Il se permet d'écrire que le site est à quelques minutes à pied du centre ville !!! Même pour des personnes très âgées ?



Le logement social est utile et nécessaire, mais le maire de Moirans n'aime pas vraiment !

En France, 2 habitants sur 3 peuvent prétendre à un logement social en raison de leurs revenus.

Sur Moirans, en 18 ans le maire n'a fait construire qu'une trentaine de logements sociaux ! Le Préfet a infligé une pénalité de 6 600€ à notre commune parce qu'elle n'a pas respecté le quota de constructions !!!

Merci pour les jeunes qui débutent dans la vie et pour tous ceux qui sont en attente d'un logement sur Moirans.

La dette moirannaise.

Depuis le mandat de Mr Monneret maire RPR de 1983 à 1989 (RPR devenu UMP parti de Mr Simonet) jamais un maire n'a autant endetté notre commune.

.../... 2/4

2001 : la dette par habitant est de 1083 €. En 2012 : elle est de 1246 €. 2013 : la dette par habitant se monte à 1306 €.

Simonet se vante de ne pas augmenter les impôts, mais il bat un record d'endettement. Sur le pays voironnais, la dette moirannaise est supérieure de 50% à celles des villes similaires à la nôtre !

De ce fait, à Moirans le remboursement de nos emprunts (capital et intérêts) représente près de 800 000 € par an ! Il faut préciser que le budget de la ville est de 11,5 millions d'euros.

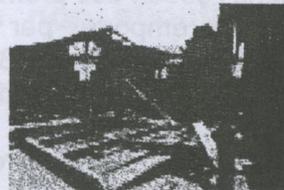
La démagogie doit cesser, il faut trouver un juste milieu entre impôt et emprunt pour financer les projets au lieu d'endetter la commune. Sinon, à un moment donné, les habitants paieront lourdement : soit par des hausses importantes d'impôts, soit par la dégradation des services à la population.

La Grange Martin s'est écroulée !

Cette bâtisse près de la salle des fêtes, était inoccupée depuis des décennies.

Ce patrimoine, conservé et protégé n'était plus utilisé depuis longtemps, notamment ces 18 dernières années. En septembre 2013... la grange Martin s'est écroulée ; la toiture est tombée, fort heureusement à l'intérieur de ses propres murs !

Et pourtant, le 14 février 2008, le conseil municipal votait « la réhabilitation de la Grange Martin » avec signature d'un marché de maîtrise d'œuvre. Des travaux devaient démarrer rapidement... rien ne s'est produit... encore des paroles !



La rentrée dans une nouvelle école...c'est pour quand ?

Que n'a-t-on pas entendu sur la construction d'une nouvelle école ? Depuis de

longues années, des études, des réunions, des déclarations... en voici quelques exemples :

- *conseil municipal d'octobre 2005* : une délibération met à l'étude de nouveaux groupes scolaires... pour 2010 !
- *journal municipal de novembre 2005* : l'adjoint à l'enseignement de l'équipe Simonet annonce sur le sujet « le lancement d'un, voire de deux groupes scolaires... »

On a souvent entendu que certaines écoles n'étaient plus aux normes, que la sécurité de nos enfants n'était plus assurée, etc...

Début 2011, donc 6 ans après la délibération, il y a une réunion publique de concertation... un calendrier a même été présenté... La passation d'un marché d'étude était en préparation pour un groupe scolaire au sud de la Pérelle !

Un terrain était même réservé sur l'ancien site de la SADAC... projet ensuite abandonné.

Aujourd'hui, la démagogie bat son plein, Simonet dans sa lettre aux habitants, ose parler « d'une réflexion concertée sur le devenir de nos écoles »...



LA RENTREE AU BOULODROME... C'EST FAIT DEPUIS LONGTEMPS !

C'est lors du même conseil municipal, le 5 octobre 2005 que fut votée la création

du boulodrome. Celui-ci a été rapidement réalisé. Les priorités selon Simonet, c'est cela : d'abord satisfaire les boulistes, ensuite et on ne sait toujours pas quand, s'occuper de plusieurs centaines d'enfants ! Mais il est vrai que les enfants ne votent pas !



Le quartier de la Gare :

Extrait d'une intervention de Gérard Simonet : « Pour permettre de diversifier l'offre commerciale à Moirans, et valoriser l'image de la ville... »

C'est d'un hypermarché d'une surface totale de 5000 m² dont il est question, et dont M^r Simonet soutient la création (alimentaire, équipement de la maison, équipement de la personne, librairie).
Mais voilà : la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) a donné un avis défavorable à ce projet en janvier 2013. Il a été représenté en décembre 2013, et, un nouvel avis défavorable fut prononcé ! Ce projet ne respecte pas les exigences du SCOT (Schéma de cohérence territorial).

.../... 3/4

Par ailleurs, une action des libraires des communes du Voironnais a également fait annuler de ce projet la partie « culturelle », ce qui est une bonne nouvelle pour eux.

M, Simonet insiste et pense, pour que cette réalisation voit le jour « qu'il faut construire un nouveau quartier avec de l'habitat et des commerces » (DL du 15/12/2013)... pas moins, alors qu'il a été incapable de construire la nouvelle école, la piscine, la salle des fêtes, qu'il y a une maison de retraite et une maison médicale à construire, qu'il faut rénover le quartier HLM... bref, encore un serpent de mer dans l'océan des promesses Simonet.

Se laissant emporter par ses discours un rien délirants, il dit même qu'il a un projet de pôle transports (DL 15/12/2013 alors que ce projet est piloté et financé essentiellement par le Pays Voironnais (voir article ci-dessous).

Revenons à la réalité et rendons à César ce qui est à César :

L'aménagement de la gare de Moirans...

Le projet d'aménager la gare en un grand Pôle, est un projet piloté par le Pays Voironnais.
Les travaux devraient débuter au second semestre 2014 et s'achever au second semestre 2016.

Ce projet prévoit :

- Un parking silo de 408 places
- Une plate-forme avec 4 quais
- Le prolongement du passage sous voie
- La réalisation d'un troisième ascenseur
- L'aménagement d'un parvis paysager
- Le réaménagement de la route de la gare
- La sécurisation de la bande cyclable (route de la gare)



Sur un total de plus de 8 millions d'euros, le financement sera réparti sur

Le pays Voironnais : 5 millions d'€

La Région : 1 million d'€

La SNCF et RFF : 852 000€

La ville de Moirans : 752 000€

Le Département : 663 000€

La Métro : 100 000 €

**Il est temps que cessent la démagogie et le clientélisme.
Alors oui il est temps de changer !**

C'est dans cet objectif que le Front de Gauche poursuit la construction d'une liste pour un véritable changement dans notre commune. Vous pouvez nous rejoindre en nous contactant : frontdegauchemoirans2014@gmail.com

